

Coubertin et le C.I.O.

Connu pour être le “Rénovateur des Jeux Olympiques”, Pierre de Coubertin l’est moins comme le concepteur et fondateur du Comité International Olympique (C.I.O.), organisation dont l’originalité et l’autorité sont universellement reconnues ce qui, dès le départ, lui apparut comme une nécessité. Dans les textes cités ci-après, il s’en explique.

A son initiative, alors qu’il était Secrétaire Général de l’Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques, se tient du 16 au 23 juin 1894, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, un Congrès appelé “Congrès International Athlétique de Paris”.

“Sur ma demande, dit Pierre de Coubertin, le Congrès, avant de se séparer, proclame le rétablissement des Jeux Olympiques sur des bases et dans des conditions conformes aux nécessités de la vie moderne” (1).

Le Congrès nomme un Comité International de quatorze membres pour veiller à l’exécution de ses décisions.

“Ainsi prend naissance une œuvre qui paraît appelée à d’heureuses destinées. (...) J’en revendique hautement la paternité et je veux remercier une fois de plus ceux qui m’ont aidé à la mener à bien: ceux qui croient (...) que la jeunesse internationale y puisera l’amour de la paix et le respect de la vie”. (2)

International et permanent, souligne Pierre de Coubertin, “Ce comité se recrute lui-même à raison d’un membre au moins, de trois au plus pour chaque pays représenté.

Les membres ne peuvent accepter des sociétés de sports et d’exercices physiques de leur pays aucun mandat susceptible de les lier en tant que membre du Comité et d’entraver l’indépendance de leur vote”. (3)

Le renouvellement des membres se fait sur admission par scrutin. “C’est la loi fondamentale du Comité, loi contre laquelle s’insurgent quelques ambitieux qui, ne pouvant y pénétrer de cette façon, voudraient bien avoir la chance d’y entrer de droit sans ballottage en qualité de ‘délégué’ de n’importe qui ou de n’importe quoi “. “Le Comité se complète lui-même et procède au renouvellement de ceux qui cessent d’en faire partie.” (4)

En 1896, année des premiers Jeux à Athènes, le Comité International décide de donner sa présidence au pays où vont avoir lieu les Jeux. C’est donc un Grec qui est le premier président : Pierre de Coubertin, alors Secrétaire général, lui succède puisque les deuxièmes Jeux ont lieu à Paris.

Il sera maintenu, dès lors, président jusqu’à sa volontaire démission lors du Congrès de Prague en 1925.

A l’initiative de Pierre de Coubertin se tient, en 1897 au Havre, sous la présidence d’honneur du Président de la République, Félix Faure, le premier Congrès organisé par le C.I.O. après l’expérience des premiers Jeux. “Sans remettre en cause l’institution du C.I.O.” cette assemblée est destinée à compléter l’œuvre du “Congrès de Paris”(celui de 1894). Elle doit restaurer l’union entre le muscle, le vouloir et la pensée”. (5)

Coubertin veut que le C.I.O. aille au-delà de la technique, qu’il développe l’esprit olympique “tel que nous l’avons conçu et cherchons à l’organiser, (il) n’est autre chose qu’un jardin pour la culture et la volonté”.

“Les olympiades n’ont pas pour seule mission d’exalter la seule puissance musculaire”. “Elles sont intellectuelles et artistiques” (6).

Pierre de Coubertin, dans la Revue Olympique, organe officiel du C.I.O. dont il est rédacteur en chef, précise en 1903 que “le Comité ne réclame en aucun cas le droit de donner des directives aux Fédérations Sportives Nationales considérant cette attitude comme incompatible avec son propre caractère de neutralité”. “Il incombe aux membres du Comité une tâche considérable”. “Ils sont... les représentants de cette institution auprès des fédérations de leur pays, ses ambassadeurs en quelque sorte”. (7)

Coubertin et le C.I.O.

“En vérité, toute l’oeuvre olympique est basée sur la concorde”. Par contre le Comité “a le droit d’exercer un contrôle sur les décisions d’ordre général prises par les Comités nationaux et affectant l’institution”. (8)

Cette institution, le C.I.O., s’est développée avec son caractère exceptionnellement original voulu par Pierre de Coubertin.

Celui-ci, en 1912 à Stockholm, s’exclame: “L’indépendance et la stabilité, voilà, Messieurs, ce qui nous a permis de réaliser de grandes choses”. (9)

En 1925, lors de ses adieux au C.I.O., dont il restera le président d’honneur à vie, fort influent, il insiste - “si l’olympisme moderne a prospéré c’est parce qu’il y avait à sa tête un Conseil d’une indépendance absolue que personne n’a jamais subventionné et qui, se recrutant lui-même, échappe à toute ingérence électorale et ne se laisse influencer ni par les passions nationalistes ni par la pesée des intérêts corporatifs”. (10)

Enfin, septuagénaire, en 1934, il “juge excellente la Constitution du C.I.O. basée sur le principe que j’appellerai de “la délégation retournée” ce qui signifie que le mandat part de l’idée pour susciter les disciples, et non de la foule des adhérents désunis pour créer l’idée”. (11)

Dans ses mémoires olympiques, Pierre de Coubertin, évoquant son départ du C.I.O., précise : “Mes collègues m’avaient nommé président d’honneur à vie des Jeux Olympiques en spécifiant que cette dignité ne serait jamais confiée à personne après moi”.

C’est sans doute dans cet état d’esprit qu’est mentionné son nom dans l’allocution rituelle du Président du C.I.O. lors de l’ouverture des Jeux Olympiques. Ainsi, les spectateurs qui sont des millions aujourd’hui grâce à la télévision, peuvent-ils connaître le nom de celui sans lequel ces jeux n’existeraient pas.

G. de N.

- (1) P. de Coubertin - Revue Olympique - Juillet 1908
- (2) Rapport officiel des Jeux Olympiques de 1896 - Avril 1896
- (3) P. de Coubertin - Revue Olympique - Juillet 1909
- (4) P. de Coubertin - Revue Olympique - Janvier 1907
- (5) P de Coubertin - Journal “L’indépendance Belge” - 28 avril 1906
- (6) Discours de P de Coubertin - Ouverture de la session de Rome - 1923
- (7) P de Coubertin - Revue Olympique - Juillet 1903
- (8) P. de Coubertin - Supplément du messenger d’Athènes - Avril 1896
- (9) P. de Coubertin - Revue Olympique - Juillet 1913
- (10) Brochure spéciale P. de Coubertin - Prague - 1925
- (11) P. de Coubertin - Journal “Le sport Suisse” - 4 juillet 1934